



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rése au Moni bel



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

07 MAI 2019

Greffe TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

DU-HAMAUT-DIVISION-TOURNAI-----

N° d'entreprise : 0435.729.443

Dénomination

(en entier); LA MAISON BULLE

(en abrégé):

Forme juridique: ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège: RUE BARRE SAINT-BRICE 15 A 7500 TOURNAI

Objet de l'acte : DISSOLUTION JUDICIAIRE - DESIGNATION D'UN LIQUIDATEUR JUDICIAIRE

Par jugement du 05/03/2019, le Tribunal de l'Entreprise du Hainaut, division de TOURNAI a :

- prononcé la dissolution de l'A.S.B.L. LA MAISON BULLE dont le siège est sis à 7500 TOURNAI, rue Barre Saint-Brice 15, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0435.729.443 par application de l'article 18,4° de la loi du 27/06/1921

- désigné en qualité de liquidateur judiciaire Maître Victor DEBONNET, avocat dont le cabínet est sis à 7500 TOURNAI, rue de l'Athénée 12.

Les créanciers sont tenus d'adresser leur déclaration de créance exclusivement par courrier recommandé au cabinet du liquidateur judiciaire, Maître Victor DEBONNET, situé à 7500 TOURNAI, rue de l'Athénée 12, dans un délai de huit semaines à dater de la présente publication.

Toute déclaration de créance adressée ailleurs qu'au cabinet du liquidateur judiciaire (situé à 7500 TOURNAI, rue de l'Athénée 12) ou en dehors du délai de huit semaines à dater de cette publication ne sera pas prise en consiération.

Le liquidateur judiciaire,

Maître Victor DEBONNET

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature